

La collecte des déchets à Montbéliard : bienvenue en absurdie !

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (REOMi) sera étendue à l'ensemble de l'Agglomération à compter du 1er janvier 2024. Nous avons voté pour cette mesure qui fait contribuer chaque usager en fonction de la quantité d'ordures ménagères présentée à la collecte. Pour réduire la quantité d'ordures ménagères, la généralisation de la poubelle jaune va accélérer la collecte de déchets recyclables. A Montbéliard, la mise en place de ce service est une véritable « usine à gaz » ! Près de 3 000 habitants de l'hypercentre n'auront pas accès à ce service mais le paieront quand même (20 Euros par an). Le découpage des rues bénéficiant de la poubelle jaune est incompréhensible ; le manque de points de recyclage contribue à pénaliser les foyers sans poubelle jaune. Face à ces problèmes du quotidien, la municipalité, lors des réunions de quartier, ne prend pas ses responsabilités, préférant accuser PMA. Que fait Mme La Maire, 1^{er} Vice-Présidente de l'Agglomération ? Que font les élus de la majorité qui ont voté contre ce service à PMA et qui restent bien passifs face à tous ces problèmes ? Le plus grave dans cette cacophonie est le risque que de nombreux habitants ne trient plus leurs déchets et se détournent des mesures écologiques pourtant indispensables à notre avenir commun.

B. Lachambre, E. Lançon, A. Poncet, M. Chiappa-Kiger, S. Marchal – LISTE MONTBÉLIARD EN COMMUN ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE